ETAT DE LA LOUISIANE vs. MINE M. A.

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union,
Nouvelle-Orléans, 19 Janvier, 1864.

Un certain lot de terre dans la Nouvelle-Orléans, avec les bâtisses, étant de quatre arpents de front sur quarante arpents de profondeur, et le propriété étant assujettie à la taxe de l'Etat, pour l'année 1863, comme appert par le rôle de taxes de l'année susdite, déposé dans mon bureau, et la dite propriété ayant été saisie par moi, pour taxes dues à l'Etat, comme appartenant à Mine M. A. Walkins, et ayant été vendue par moi, le premier Lundi de Février, 1864, devant la porte principale de la Cour Civile de ce district, à midi, à la vente publique, à la plus haute enchère, pour comptant, conformément à la loi, et ayant été achetée par Jno. Welsh, pour la somme de $1,000, il a été ordonné par le Collecteur soussigné, que la dite vente soit et demeure définitive, à moins que le dit Mine M. Walkins ne paie au dit Collecteur, ou à son bureau, dans les trente jours de la date de la présente publication, la dite somme de $1,000, avec les intérêts, frais et charges.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur.

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union,
Nouvelle-Orléans, 19 Janvier, 1864.

Un certain lot de terre dans la Nouvelle-Orléans, avec les bâtisses, étant de quatre arpents de front sur quarante arpents de profondeur, et le propriété étant assujettie à la taxe de l'Etat, pour l'année 1863, comme appert par le rôle de taxes de l'année susdite, déposé dans mon bureau, et la dite propriété ayant été saisie par moi, pour taxes dues à l'Etat, comme appartenant à Mine M. A. Walkins, et ayant été vendue par moi, le premier Lundi de Février, 1864, devant la porte principale de la Cour Civile de ce district, à midi, à la vente publique, à la plus haute enchère, pour comptant, conformément à la loi, et ayant été achetée par Jno. Welsh, pour la somme de $1,000, il a été ordonné par le Collecteur soussigné, que la dite vente soit et demeure définitive, à moins que le dit Mine M. Walkins ne paie au dit Collecteur, ou à son bureau, dans les trente jours de la date de la présente publication, la dite somme de $1,000, avec les intérêts, frais et charges.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. JOHN A. WELSH

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union,
Nouvelle-Orléans, 19 Janvier, 1864.

Un certain lot de terre dans la Nouvelle-Orléans, avec les bâtisses, étant de quatre arpents de front sur quarante arpents de profondeur, et le propriété étant assujettie à la taxe de l'Etat, pour l'année 1863, comme appert par le rôle de taxes de l'année susdite, déposé dans mon bureau, et la dite propriété ayant été saisie par moi, pour taxes dues à l'Etat, comme appartenant à John A. Welsh, et ayant été vendue par moi, le premier Lundi de Février, 1864, devant la porte principale de la Cour Civile de ce district, à midi, à la vente publique, à la plus haute enchère, pour comptant, conformément à la loi, et ayant été achetée par John A. Welsh, pour la somme de $1,000, il a été ordonné par le Collecteur soussigné, que la dite vente soit et demeure définitive, à moins que le dit John A. Welsh ne paie au dit Collecteur, ou à son bureau, dans les trente jours de la date de la présente publication, la dite somme de $1,000, avec les intérêts, frais et charges.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. MINE M. A. WALKINS

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union,
Nouvelle-Orléans, 19 Janvier, 1864.

Un certain lot de terre dans la Nouvelle-Orléans, avec les bâtisses, étant de quatre arpents de front sur quarante arpents de profondeur, et le propriété étant assujettie à la taxe de l'Etat, pour l'année 1863, comme appert par le rôle de taxes de l'année susdite, déposé dans mon bureau, et la dite propriété ayant été saisie par moi, pour taxes dues à l'Etat, comme appartenant à Mine M. A. Walkins, et ayant été vendue par moi, le premier Lundi de Février, 1864, devant la porte principale de la Cour Civile de ce district, à midi, à la vente publique, à la plus haute enchère, pour comptant, conformément à la loi, et ayant été achetée par Mine M. A. Walkins, pour la somme de $1,000, il a été ordonné par le Collecteur soussigné, que la dite vente soit et demeure définitive, à moins que le dit Mine M. A. Walkins